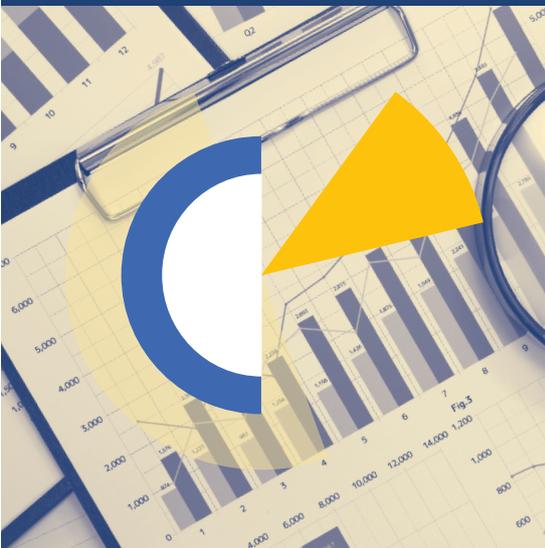


Une forte progression du taux d'emploi des seniors entre 2008 et 2019

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur • n° 127 • Avril 2024



En 2019, un habitant de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur cinq est âgé de 55 à 70 ans. Parmi ces seniors, plus d'un sur trois est en emploi. Cette part a sensiblement augmenté sur la dernière décennie (+8 points). Entre 55 et 59 ans, les seniors de la région sont moins souvent en emploi qu'en moyenne en France de province et le sont davantage ensuite, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle. Ouvriers et employés quittent cependant plus tôt le marché de l'emploi que les cadres, les commerçants ou les agriculteurs.

Les seniors représentent plus du quart de la main-d'œuvre régionale des secteurs de l'agriculture, des télécommunications et des activités immobilières. Ils occupent plus fréquemment que leurs cadets des postes qualifiés et sont globalement mieux rémunérés. Au fil des âges, temps partiel et non-salarié deviennent plus fréquents. Les conditions d'emploi varient toutefois sensiblement selon le sexe. S'ils sont moins souvent au chômage, les seniors connaissent en revanche plus de difficultés à retrouver un emploi.

En 2019, 1,04 million de personnes âgées de 55 à 70 ans résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces **seniors** représentent 20 % de la population régionale. Plus de la moitié (53 %) sont des femmes. Du fait de l'arrivée dans cette tranche d'âge des générations nombreuses du baby-boom d'une part, de la féminisation de l'emploi, de l'allongement des études ou encore des réformes du régime des retraites d'autre part, le poids des seniors dans la population active a sensiblement augmenté sur la dernière décennie. Leur part est ainsi passée de 12,4 % en 2008 à 17,9 % en 2019. Celle des 60-70 ans a même doublé sur la période progressant de 3,3 % en 2008 à 6,6 % en 2019.

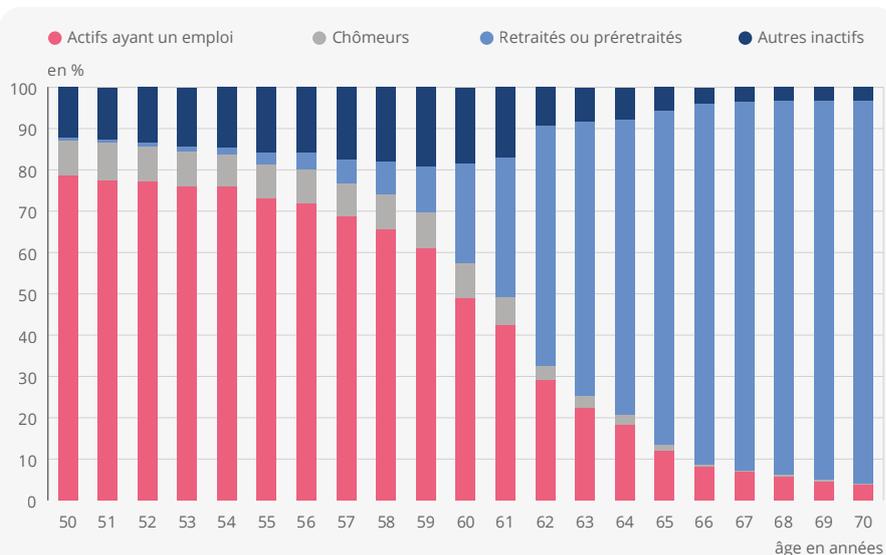
En 2019, 404 000 seniors sont ainsi **actifs** dans la région, dont 359 000 en emploi et 45 000 se déclarant chômeurs. Entre 55 et 70 ans, six sur dix sont inactifs : la moitié des seniors (524 000) sont retraités ou préretraités, et un sur dix (111 000) est dans une autre situation d'inactivité hors retraite (femme ou homme au foyer par exemple). Près de 2 % des seniors de la région cumulent emploi et retraite, une proportion comparable à la France métropolitaine et en légère hausse depuis 2008. L'âge à partir duquel la part de retraités parmi les seniors de la région devient majoritaire est de 62 ans en 2019, soit deux ans de plus qu'en 2008 ► **figure 1**. Ce décalage, fortement lié au relèvement

progressif sur la période de l'âge légal de départ à la retraite (de 60 à 62 ans) et à l'allongement des durées de cotisation, se constate également en France de province. La réforme des retraites promulguée en avril 2023 vise un nouveau recul de l'âge d'ouverture des droits de 62 à 64 ans à l'horizon 2030. Elle pourrait entraîner des changements similaires de comportements d'activité des seniors ► **encadré**.

Plus d'un senior sur trois est en emploi

En 2019, 35 % des seniors de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en emploi, soit plus d'un senior sur trois ► **figure 2**. Ce **taux d'emploi**, équivalent à celui observé en moyenne en France métropolitaine, est supérieur de deux points à celui de France de province (33 %). La différence avec cette dernière

► 1. Type d'activité des 50 à 70 ans de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019, par âge



Lecture : En 2019, 29 % des seniors de la région âgés de 62 ans sont actifs en emploi.
Source : Insee, recensement de la population 2019, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

s'explique essentiellement par le taux d'emploi plus élevé dans la région des 60 à 64 ans (32 % contre 26 %), notamment des hommes, et dans une moindre mesure par celui des 65 à 70 ans (7 % contre 5 %). Les seniors de la région partent ainsi en moyenne plus tard à la retraite : à 62 ans, 58 % des seniors sont retraités ou préretraités contre 70 % des seniors de France de province. Cette situation contraste avec celle des 15-54 ans dont le taux d'emploi régional est inférieur à la moyenne française (65 % dans la région contre 68 % en France de province) du fait d'un taux d'activité moindre et d'un chômage plus élevé.

Le taux d'emploi des seniors de Provence-Alpes-Côte d'Azur a fortement progressé entre 2008 et 2019 passant de 27 % à 35 %, soit 118 000 seniors en emploi supplémentaires. Le taux d'emploi des 15 à 54 ans est lui resté relativement stable sur la période autour de 65 %. Si en moyenne plus d'un senior sur trois de la région est en emploi, les femmes le sont moins souvent que les hommes. Cet écart tend toutefois à se réduire légèrement du fait de l'arrivée à ces âges de générations de femmes plus fréquemment actives que les précédentes. Il demeure néanmoins plus marqué qu'en France de province : 32 % des femmes seniors et 37 % des hommes seniors de la région sont en emploi en 2019, contre 31 % des femmes seniors et 34 % des hommes seniors de France de province.

La progression du taux d'emploi des seniors sur la dernière décennie a concerné toutes les classes d'âge. En 2019, 68 % des seniors de 55 à 59 ans (soit 229 000 personnes) sont en emploi contre 55 % en 2008. De façon encore plus marquée, près du tiers (104 000)

des seniors de 60 à 64 ans de la région travaillent désormais (contre 18 % en 2008). Enfin, le taux d'emploi des 65 à 69 ans (27 000 seniors en emploi en 2019) est passé de 4 % à 7 % sur la période. Si le taux d'emploi diminue au fil des âges, les décrochages les plus importants sont constatés à 60 ans et 62 ans, coïncidant avec la majorité des départs en préretraite ou retraite.

Cadres, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs restent plus longtemps en emploi

Les comportements de maintien dans l'emploi des seniors varient fortement selon leur catégorie socioprofessionnelle ► **figure 3**. À 62 ans, près de la moitié des cadres et professions intellectuelles supérieures, des agriculteurs exploitants ou des artisans, commerçants et chefs d'entreprise de la région sont encore en emploi en 2019. Près du quart d'entre eux le sont encore à l'âge de 65 ans. Professions intermédiaires, employés et ouvriers tendent à quitter le marché du travail plus tôt. Ainsi, à l'âge de 62 ans, moins de trois sur dix sont encore en emploi (respectivement 30 %, 26 % et 21 %). La fin de carrière ne relève pas forcément d'une transition immédiate de l'emploi vers la retraite et peut passer par des périodes de chômage ou d'inactivité, en particulier pour les ouvriers et les employés [Flamand, 2023]. Plus généralement, ces différences de comportement entre catégories socioprofessionnelles peuvent s'expliquer par différentes raisons, parfois combinées : début de carrière tardif après des études longues (surtout pour les cadres), carrière hachée, choix ou nécessité financière de prolonger sa carrière, etc.

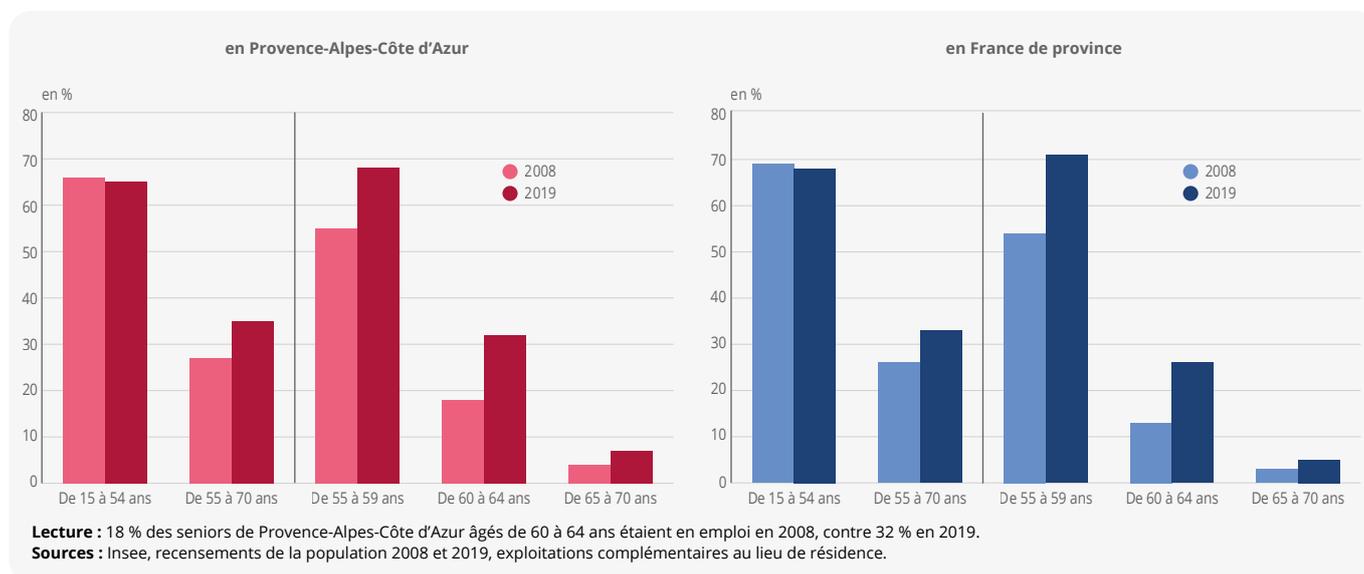
Employés et ouvriers quittant plus tôt le marché du travail, leur part dans l'emploi des seniors baisse significativement au fil des âges. Elle passe de 43 % des seniors en emploi entre 55 et 59 ans à un tiers (33 %) pour ceux âgés de 65 à 70 ans. À l'inverse, la part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise est multipliée par deux passant de 10 % à 20 %. *In fine*, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent, entre 65 et 70 ans, le quart des seniors en emploi (19 % entre 55 et 59 ans).

Quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, les seniors de la région tendent à se maintenir dans l'emploi un peu plus longtemps qu'en France de province. Par ailleurs, la structure socioprofessionnelle de l'emploi régional peut également expliquer pour partie le taux d'emploi relativement élevé des seniors de 60 ans ou plus en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, les ouvriers, qui quittent généralement plus tôt le marché du travail, sont moins présents dans la région qu'en France de province. Inversement, cadres et professions intellectuelles supérieures, qui partent plus tard à la retraite, sont en proportion légèrement plus nombreux.

Des seniors très présents dans les secteurs de la santé, de l'administration publique et de l'action sociale

Les seniors représentent 18,7 % de l'emploi régional en 2019 ► **figure 4**. Plus de trois seniors en emploi sur dix de la région travaillent dans les seuls secteurs des « activités pour la santé humaine », de « l'administration publique » et de « l'hébergement médico-social et social

► 2. Taux d'emploi par tranche d'âge en 2008 et 2019



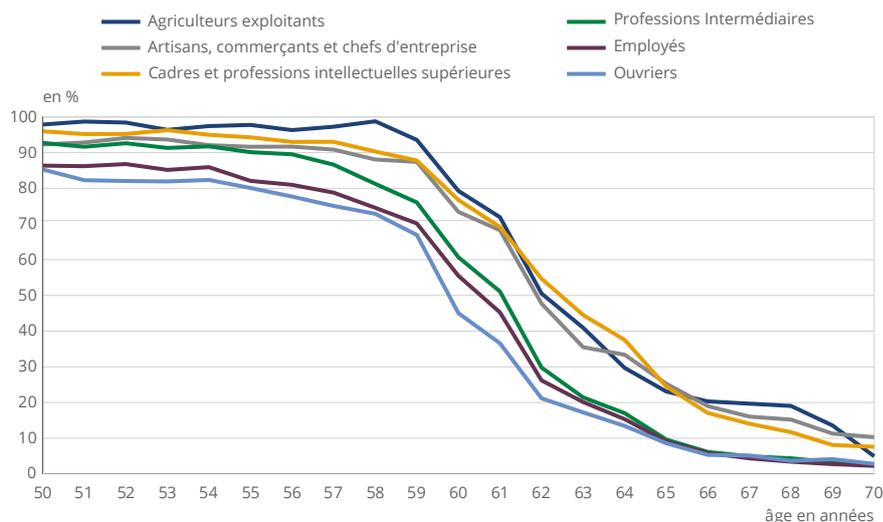
et action sociale sans hébergement » (contre 26 % chez les 15 à 54 ans). Cette concentration de l'emploi des seniors est également observée au niveau national. De ce fait, au sein de ces secteurs, plus d'un emploi sur cinq est exercé par un senior. Cette sur-représentation est toutefois encore plus marquée dans les secteurs de l'« agriculture », des « télécommunications » et des « activités immobilières » où les seniors représentent plus du quart de la main d'œuvre.

En termes de sur-représentation des seniors, certains métiers se distinguent particulièrement. Près de quatre médecins (et assimilés) sur dix de la région sont ainsi des seniors. C'est le cas également de trois aides à domicile ou ménagères sur dix et de près d'un agent d'entretien sur quatre, des métiers par ailleurs majoritairement exercés par des femmes. Enfin, plus du quart des agents administratifs de catégorie B de la fonction publique et des agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons de la région sont des seniors.

Des conditions d'emploi spécifiques aux seniors et qui varient fortement selon le sexe

Plus avancés dans leur carrière, les seniors occupent plus fréquemment que leurs cadets des postes qualifiés. Ils sont plus souvent cadres ou exercent plus fréquemment des professions intellectuelles supérieures que les 15 à 54 ans de la région (19 % contre 15 %) et sont moins souvent ouvriers ou employés (44 % contre 55 %). Ainsi, les seniors salariés de la région sont globalement mieux rémunérés : ils perçoivent en 2019 un **salaires horaire net moyen** de 16 € contre 14 € pour les 15 à 54 ans ► **figure 5**. Comme leurs cadettes, les femmes seniors occupent des postes moins qualifiés que leurs homologues masculins. Elles sont

► 3. Taux d'emploi des 50 à 70 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019, par âge et catégorie socioprofessionnelle



Lecture : À l'âge de 60 ans, 45 % des ouvriers de la région sont en emploi.

Champ : Actifs, préretraités et retraités de 50 à 70 ans pour lesquels la catégorie socioprofessionnelle est renseignée. Les taux d'emploi ici calculés sont donc approchés.

Source : Insee, recensement de la population 2019, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

plus souvent employées ou ouvrières que les hommes seniors (53 % contre 36 %) et moins souvent cadres et professions intellectuelles supérieures (14 % contre 24 %).

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise et professions intellectuelles supérieures étant surreprésentés chez les seniors, la part de **non-salariés** dans l'emploi y est plus élevée : 21 % des seniors en emploi de la région sont non-salariés contre 13 % pour les 15 à 54 ans. Sous-représentées dans ces catégories socioprofessionnelles, les femmes seniors sont deux fois moins souvent non-salariées que les hommes. Temps partiel et **multiactivité** sont également plus fréquents chez les seniors, en particulier chez les femmes. Dans la région, trois femmes seniors sur dix en emploi travaillent à temps partiel, une sur quatre cumulant plusieurs emplois.

Des seniors moins souvent au chômage mais un retour à l'emploi plus difficile

Dans la région, plus d'un senior actif sur dix (11 %) en 2019 est **chômeur au sens du recensement de la population** contre 15 % parmi les 15-54 ans. Les femmes seniors le sont légèrement plus souvent que les hommes : 12 % contre 11 %. Entre 2008 et 2019, cette part de chômeurs a augmenté de plus d'un point chez les seniors, comme chez leurs cadets. Elle tend à s'accroître aux âges proches des départs en retraite et à se résorber sensiblement ensuite : 11 % des seniors de 55 à 59 ans sont chômeurs au sens du recensement contre 13 % des 60 à 64 ans et 7 % des 65 à 70 ans. S'ils sont moins souvent au chômage, les seniors connaissent toutefois plus de difficultés à retrouver un emploi. Au 31 décembre 2019, plus

► 4. Les douze professions où les seniors sont les plus surreprésentés et part de ces professions dans l'emploi des seniors, en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019

Famille professionnelle	Effectifs de seniors en emploi	Part des seniors dans l'emploi (en %)	Part dans l'emploi des seniors (en %)
Médecins et assimilés	12 700	37,8	3,5
Employés de maison	4 500	37,7	1,3
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	1 400	32,5	0,4
Professionnels de la politique et clergé	1 300	31,4	0,4
Aides à domicile et aides ménagères	13 300	30,1	3,7
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	9 400	29,1	2,6
Dirigeants d'entreprises	3 400	27,2	1,0
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	4 600	26,8	1,3
Employés des services divers	4 200	26,8	1,2
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	9 800	26,4	2,7
Cadres de la banque et des assurances	4 400	24,5	1,2
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	14 600	24,3	4,1
Ensemble des familles professionnelles	358 100	18,7	100,0

Lecture : 37,8 % des médecins et assimilés en emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont des seniors. Cette profession représente 3,5 % des seniors en emploi de la région.

Champ : Familles professionnelles comptant au minima 1 000 seniors en emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2019, exploitation complémentaire au lieu de travail.

de trois seniors sur dix **demandeurs d'emploi en fin de mois** de la région le sont depuis trois ans ou plus contre 16 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. ●

Raphaël Marais, Sébastien Novella
(Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré – En France, 70 % des 60 à 64 ans seraient en activité à l'horizon 2040

Sur la période récente, le taux d'activité des 55 à 64 ans a poursuivi sa hausse passant, au niveau national (France hors Mayotte), de 58,5 % en 2019 à 60,3 % en 2022. La réforme des retraites promulguée en avril 2023 a notamment pour mesure le recul de l'âge d'ouverture des droits de 62 à 64 ans, avec une montée en charge progressive, dès septembre 2023, pour atteindre 64 ans en 2030. À l'image des réformes précédentes, elle va modifier les comportements d'activité, en particulier pour les personnes âgées de 55 ans ou plus.

Selon le dernier exercice national de projection de population active [Fabre, Olivia, Rubin, 2023] intégrant les principaux effets de la réforme des retraites de 2023, le taux d'activité au niveau national des 55-59 ans passerait de 79 % en 2019 à 82 % en 2040 du fait notamment de la hausse des durées de cotisation pour carrières longues. Le taux d'activité des 60-64 ans doublerait presque passant de 36 % en 2019 à 70 % en 2040. Enfin, le taux d'activité des 65-69 ans doublerait passant de 8 % en 2019 à 16 % en 2040.

► 5. Caractéristiques des conditions d'emploi par tranche d'âge et sexe, en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019

Conditions d'emploi	Hommes		Femmes		Ensemble	
	55 à 70 ans	15 à 54 ans	55 à 70 ans	15 à 54 ans	55 à 70 ans	15 à 54 ans
Taux d'emploi (en %)	37,2	68,9	32,2	62,0	34,5	65,4
Part de non-salariés (en %)	27,9	16,1	13,6	10,3	20,8	13,3
Part de contrats à durée indéterminée (hors apprentis et stagiaires, en %)	92,4	86,3	90,9	85,6	92,5	86,7
Part de salariés à temps partiel (en %)	12,0	8,0	30,1	24,9	21,0	16,1
Part de salariés multiactifs (en %)	8,9	7,2	23,7	14,3	17,1	10,8
Salaire horaire net moyen (en euros)	18,5	15,0	15,7	13,0	16,1	14,0

Lecture : 30,1 % des femmes seniors salariées de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaillent à temps partiel contre 24,9 % pour leurs cadettes de 15 à 54 ans.

Sources : Insee, recensement de la population 2019, exploitation complémentaire au lieu de résidence, Base tous salariés 2019.

► Définitions

Dans cette étude, les **seniors** sont les personnes âgées de 55 à 70 ans.

Le statut d'**actif** désigne la situation des personnes qui occupent un emploi ou qui sont au chômage. À l'inverse, l'**inactivité** désigne la situation des personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage (jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler, etc.).

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi d'une catégorie et la population totale de cette catégorie.

Le **salaire horaire net moyen** est la rémunération totale nette rapportée au nombre total d'heures de travail pour une période donnée. Dans cette étude, les données relatives au nombre d'heures travaillées, aux durées d'emploi (nombre de jours de paie) et aux rémunérations nettes sont issues de la Base tous salariés millésimée 2019.

Les **non-salariés** sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire (cela comprend les indépendants, les employeurs ou les aides familiaux).

La **multiactivité** est le fait d'exercer plusieurs métiers ou d'avoir plusieurs employeurs (le même métier mais avec différents employeurs). Dans cette étude, une personne est considérée comme multiactive si elle occupe, lors de la première semaine d'octobre 2019, au moins deux postes dans deux établissements différents et si au moins deux de ces postes contribuent significativement à sa rémunération totale (les postes donnant lieu à une rémunération inférieure à 10 % du salaire du poste le plus rémunérateur ont été écartés). La source est la Base tous salariés millésimée 2019.

Les **chômeurs au sens du recensement de la population** sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées au chômage (inscrites ou non à Pôle Emploi/France Travail) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Les **demandeurs d'emploi en fin de mois** (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi/France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois (cela comprend les catégories A, B et C).

► Pour en savoir plus

- **Fabre M., Olivia T., Rubin J.**, « Une actualisation des projections de population active tenant compte de la réforme des retraites de 2023 », Insee Références, « Emploi, chômage, revenus du travail », juin 2023.
- **Decondé C., Labarthe C.**, « Un senior sur cinq en emploi à 62 ans », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 132, mai 2023.
- **Makhzoum S.**, « Les seniors sur le marché du travail en 2022 – Un taux d'emploi toujours en hausse mais qui reste en deçà de la moyenne européenne », Dares Résultats n° 47, septembre 2023.
- **Flamand J.**, « Fin de carrière des seniors : quelles spécificités selon les métiers ? », France Stratégie, la note d'analyse n° 121, avril 2023.

